

Paris, le 27 juin 2016



**OLIVIER  
CADIC**

---

**SENATEUR  
REPRESENTANT  
LES FRANÇAIS  
ETABLIS HORS DE FRANCE**

---

Membre de la  
commission des  
Affaires sociales du  
Sénat

---

Vice-président de la  
délégation aux  
Entreprises du Sénat

---

Vice-président du  
groupe d'études  
Tourisme et Loisirs

---

Président délégué du  
groupe d'amitié  
parlementaire  
France/Luxembourg

---

Président de la  
fédération UDI-Monde

---

Secrétaire national UDI  
au Commerce  
extérieur

---

**Monsieur Jean-Marc AYRAULT  
Ministre des Affaires étrangères et du  
développement international  
Quai d'Orsay**

Monsieur le Ministre,

Suite au référendum de jeudi dernier sur le Brexit, Mme Nicola Sturgeon, Premier ministre d'Ecosse, s'est déclarée ce week-end en faveur du maintien de sa nation dans l'Union Européenne.

Un sondage publié ce jour montre que la question d'un retrait de l'Ecosse du Royaume-Uni ne peut désormais être écartée.

Une fermeture des services de chancellerie au Consulat général de France à Edimbourg est prévue pour le 30 juin.

Nos compatriotes installés en Ecosse vont donc devoir se rendre, dès le 1<sup>er</sup> juillet, à Londres pour obtenir un nouveau passeport ou le faire renouveler.

Les circonstances exceptionnelles appellent à surseoir à cette décision de transfert, dans l'attente que soient précisés le calendrier et les modalités de sortie de l'Union européenne pour le Royaume-Uni ou certaines de ses nations constitutives,

Au-delà de la communauté française, cette décision constituerait un geste symbolique fort à l'égard des Ecossois qui se sont majoritairement prononcés en faveur du maintien de leur pays dans l'Union européenne.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en ma parfaite considération.

Olivier Cadic